

Aborder la fiscalité

Ce "Cycle argent" aborde quatre thématiques, objet du travail de médiation familiale :

- les liquidation financières,
- la prestation compensatoire,
- la contribution à l'entretien et l'éducation de l'enfant,
- la fiscalité.

Le travail du médiateur avec les familles, sur les questions financières, lui demande d'être à la fois présent sur le plan affectif et psychique comme sur le plan matériel et financier. La fiscalité fait partie des questions que les familles ignorent bien souvent, alors qu'elle a une influence importante sur la teneur des accords financiers, tant d'un point de vue symbolique que d'un point de vue pécuniaire.

Cette demi-journée se propose de compléter les connaissances des médiateurs en matière de fiscalité du divorce, notamment en réfléchissant aux aspects techniques, aux conséquences et au sens des décisions prises en médiation.

Objectifs :

- Connaître les principes et réactualiser ses connaissances concernant les évolutions de la fiscalité.
- Comprendre la logique de la solidarité fiscale en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt de solidarité sur la fortune.
- Mesurer les enjeux fiscaux de la séparation
- Savoir mener une simulation fiscale
- Mesurer les conséquences fiscales du partage
- Savoir accompagner la recherche de sens en médiation.

Public visé :

Médiateurs familiaux en exercice

Contenu et modalités pédagogiques :

Réactualisation des connaissances à travers apports théoriques et exercices d'application :

- L'imposition en fonction du type d'union (impôt sur le revenu, impôt de solidarité sur la fortune)
- La contribution au paiement de l'impôt
- L'imposition des ex conjoints
- Les règles fiscales liées au partage et à la prestation compensatoire.

Exercice de simulation fiscale dans une recherche d'optimisation.

Réflexion commune sur le sens des choix fiscaux et sur la légitimité d'intervention du médiateur.

Le travail est proposé en plénière et en sous-groupe, avec un maximum de 12 personnes par session.

Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

Intervenant :

Isabelle JUES, médiatrice familiale DE et formatrice, diplômée H.E.C.

Lieu :

Paris

Date :

Mardi 6 octobre 2020 de 13h30 à 16h30

Coût :

70€ la demi-journée - 130€ la journée - 250€ le cycle complet.

Inscription définitive à réception du règlement.

Validation :

Attestation de formation